

Parcours 1 – Licence avec option Accès Santé - L.A.S.

La Licence avec option Accès Santé est l'une des deux principales voies d'accès aux études de santé.

Présentation

Les **Licences permettant un Accès aux filières de Santé (LAS)** sont des parcours de formation de différentes disciplines portées par des facultés de l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Catholique de Lyon. **La licence dispense des cours disciplinaires avec un module santé (mineure santé).** Cette option « Accès Santé » s'ajoute au cursus principal de la Licence. Elle est gérée par les facultés de médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique et kinésithérapie de Lyon. La LAS permet de présenter une candidature pour accéder en deuxième année d'étude de Médecine, Maïeutique, Odontologie ou Pharmacie (MMOP) ou Kinésithérapie (K) sous conditions.

Inscription

Les demandes d'inscription en Licence avec option Accès Santé (LAS) se font via l'une des 2 plateformes en fonction de votre profil :

 **Parcoursup** Plateforme nationale de préinscription en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur en France
Entrez dans l'enseignement supérieur
<https://www.parcoursup.fr/>

Je dois candidater via PARCOURSUP si je suis :

- De **nationalité Française** ou **ressortissant de l'UE**, diplômé ou futur diplômé d'un :
 - Baccalauréat Français, Européen ou de fin d'études secondaires délivré par un état membre de l'UEE.
 - Diplôme étranger hors UEE
 - Baccalauréat international
 - En réorientation externe ou interne à l'Université
- **Candidat étranger non ressortissant de l'UE** diplômé ou futur diplômé d'un Bac Français ou Européen ou en réorientation externe ou interne à l'Université (*pouvant justifier d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français d'enseignement l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils présentent leur demande d'admission*)
- Susceptible de passer par la **formation continue** car j'ai interrompu mes études depuis plus de 2 ans, j'exerce une activité professionnelle, je suis inscrit à pôle emploi, je souhaite reprendre mes études
- **Etudiant désireux de changer de filière**, titulaire du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

ÉTUDES EN FRANCE Pour les étudiants internationaux

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>

Je dois candidater via Études en France si je :

- ne possède pas la nationalité française ou d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen ou de la confédération helvétique ;
- ne suis pas titulaires ou futurs titulaires du baccalauréat français ou européen



Examens et Admission en année supérieure

L'**accès en L2 L-AS** se fait de droit pour les étudiants issus de L1 L-AS ou issus de PASS avec une mineure disciplinaire. Les étudiants qui passeront par la LAS après une PASS auront **une seule et unique nouvelle possibilité de candidater** aux épreuves d'admission à MMOPK soit en L-AS2 soit en L-AS3.